

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**ROLOT 601 Métal d'apport laiton**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Soudure

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

ROTHENBERGER Industrial GmbH  
Sodener Strasse 47  
65779 Kelkheim

N° de téléphone +49 (0) 61 95 / 9981 - 0

N° Fax +49 (0) 6195 / 9981 - 7910

e-mail info-diy@rothenberger.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Skin Sens. 1; H317

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH07

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

nickel

**Mentions de danger**

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Conseils de prudence**

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	<b>nickel</b>			
	7440-02-0 231-111-4 028-002-00-7 01-2119438727-29	Carc. 2; H351 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 1; H372**	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
2	<b>cuivre massive</b>			
	7440-50-8 231-159-6 - 01-2119480154-42	-	>= 25,00 - < 50,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

(\* , \*\* , \*\*\* , \*\*\*\*) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec le produit fondu, rafraîchir immédiatement à l'eau froide. Ne pas enlever le produit solidifié sur la peau. Consulter le médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

#### Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Agent d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone; extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Combattre un incendie important par un jet d'eau pulvérisé ou la mousse résistant à l'alcool.

**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Ne pas inhaler les vapeurs.

**Pour les secouristes**

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser prendre en masse, ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination". Éviter le dégagement de poussières.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art. Pour le traitement thermique et/ou l'usinage, prévoir les dispositifs d'aspiration sur les machines. Éviter la formation et le dépôt de poussières.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les poussières. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

substances à éviter, cfr. rubrique 10; Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : ROLOT 601 Métal d'apport laiton

Code produit: 35600\_35601

Version actuelle: 1.1.0, établi le: 10.09.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cuivre massive	7440-50-8	231-159-6
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Cuivre (fumées)			
	VLE (8h)	0,2	mg/m <sup>3</sup>
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Cuivre (poussières), en Cu			
	VLE (courte durée)	2	mg/m <sup>3</sup>
	VLE (8h)	1	mg/m <sup>3</sup>
2	nickel	7440-02-0	231-111-4
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Nickel (grillage des mattes), en Ni			
	VLE (8h)	1	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	(7)	
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Nickel (métal)			
	VLE (8h)	1	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	C2	

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

##### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	nickel			7440-02-0 231-111-4	
	dermale	(chronique) à long terme	local	0,035	mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,05	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,05	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	11,9	mg/m <sup>3</sup>

##### valeurs DNEL ( consommateur )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	nickel			7440-02-0 231-111-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,02	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	12	µg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	0,035	mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	20	ng/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	20	ng/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,8	mg/m <sup>3</sup>

##### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	nickel		7440-02-0 231-111-4	
	Eau	eau douce	7,1	µg/L
	Eau	eau marine	8,6	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	109	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	109	mg/kg poids sec

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

sol	-	29,9	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	0,33	mg/L
empoisonnement secondaire	-	0,12	mg/kg nourriture

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filtre respirateur (partic.) : P3

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. Gants de protection contre la chaleur (EN 407)

#### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat/Couleur</b>	
solide	
gris argent	
<b>Odeur</b>	
inodore	
<b>Seuil d'odorat</b>	
Donnée non disponible.	
<b>pH</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Valeur	890 - 920 °C
Source	fournisseur
<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Donnée non disponible.	

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés comburantes</b>			
non oxydant			
<b>Propriétés explosives</b>			
Le produit n'est pas explosif.			
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Taux d'évaporation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Valeur	8,7	g/cm <sup>3</sup>	
Température de référence	20	°C	
Source	fournisseur		
<b>Solubilité dans l'eau</b>			
Source	fournisseur		
Remarque/s	insoluble		
<b>Solubilité(s)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Viscosité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Teneur en dissolvant</b>			
Valeur	0	%	
<b>Teneur en parts non-volatiles</b>			
Valeur	100	%	

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

## 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

## 10.5 Matières incompatibles

acides forts; les bases fortes; Agents d'oxydation

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
DL50	>	9000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
Donnée non disponible.			

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
CL50		10,2	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA / Read across		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
Voie d'exposition	Peau		
Source	ECHA		
Évaluation	sensibilisant		

Mutagénicité sur les cellules germinales			
Donnée non disponible.			

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : ROLOT 601 Métal d'apport laiton

Code produit: 35600\_35601

Version actuelle: 1.1.0, établi le: 10.09.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

Donnée non disponible.

## Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

## Cancérogénicité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 451	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

## Danger par aspiration

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
CL50		15,3	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Source		ECHA	

Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
NOEC		0,057	mg/l
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		ASTM E729-80	
Source		ECHA	

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
CE50		82,1	µg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces		Ceriodaphnia dubia	
Méthode		ASTM 1980	
Source		ECHA	

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4
CE10		217	µg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces concerne		Ceriodaphnia dubia nickel	
Méthode		ASTM E1563-98	
Source		ECHA	

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nickel	7440-02-0	231-111-4

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

CE50	81,5	µg/l
Durée d'exposition	72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata	
Méthode	OCDE 201	
Source	ECHA	

### Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

### Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

## 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres informations

### Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** ROLOT 601 Métal d'apport laiton

**Code produit:** 35600\_35601

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 10.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.06.2019

**Région:** FR

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

##### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

##### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

##### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	nickel	7440-02-0	231-111-4	27, 27

##### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

##### **Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### **Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H351 Susceptible de provoquer le cancer

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753977